

## Parcs éoliens de la Seigneurie de Beauré 2, 3 et 4

### Formation du comité de riverains

<b>Date de la rencontre :</b>	28 juin 2012
<b>Lieu de la rencontre :</b>	Centre des loisirs de Saint-Tite-des-Caps
<b>Personnes présentes :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <u>Parcs éoliens de la Seigneurie de Beauré</u> : Étienne Champagne, Benoît Leduc, Marie-Pierre Morel, Rafael Bourrellis</li><li>• <u>MRC de la Côte de Beauré</u> : Michel Bélanger</li><li>• <u>Citoyens</u> : 16 personnes</li></ul>
<b>But de la rencontre :</b>	Retour sur la réunion du 30 mai 2012 et formation du comité de riverains
<b>Éléments présentés :</b>	Présentation par les Parcs éoliens de la Seigneurie de Beauré des mesures proposées pour répondre aux préoccupations des citoyens témoignés lors de la rencontre du 30 mai 2012

### Points saillants de la rencontre :

- Concernant l'utilisation des freins moteurs, il est demandé d'aviser les transporteurs des parcs éoliens de ne pas utiliser les freins moteurs.
- Précisions sur les emplacements du comptage.
- Il y a eu du transport de gravier suite aux audiences du BAPE pour le parc éolien 4. Vérifier les raisons de ce transport.
- Il est demandé pourquoi des camions plus gros ne sont pas utilisés pour réduire le nombre de transports.
- Un suivi sera fait sur le système de covoiturage qui sera mis en place.
- En plus du pavage des accotements du rang Saint-Antoine, il est suggéré d'utiliser un balai mécanique pour nettoyer la poussière sur le rang Saint-Antoine et de paver l'entrée sur le chemin de l'Abitibi-Price sur une distance d'environ 100 mètres.
- Il est demandé si d'autres personnes peuvent assister au rencontre du comité de riverains et si la réponse était non, est-ce que les comptes rendus pouvaient être rendus disponibles dans un délai de 48 heures.
- Il est demandé s'il est possible de retirer le gravier sur les ponts de bois du chemin de l'Abitibi-Price.
- Un radar électronique (indicateur de vitesse) a été installé à l'entrée du chemin de l'Abitibi-Price. Les résultats sont très satisfaisants. Il est demandé de poursuivre cette mesure d'atténuation.
- Il est demandé de procéder à un nouveau comptage des véhicules après les vacances de la construction.

- Il y a eu du transport de bois par le Séminaire de Québec à partir du 12 juin. On nous a demandé de vérifier pourquoi.
- On nous a signalé que certains camions roulent beaucoup plus vite que d'autres. On nous a donc demandé si des interventions peuvent être faites auprès des chauffeurs.  
Un exemple est donné où un travailleur s'est fait avertir et les résidents ont remarqué un changement de comportement. La communication doit être conservée sur ces aspects.
- Il est demandé si un représentant du Séminaire de Québec siègera sur le comité de riverains.
- Il a été demandé pourquoi des ponts temporaires, tel qu'utilisés par la Défense nationale, ne pourraient pas être installés pour traverser la rivière Sainte-Anne.
- Il est demandé de regarder la faisabilité de construire un chemin temporaire permettant d'éviter le rang Saint-Antoine.

### **Formation du comité de riverains :**

- Les citoyens des différents tronçons de route sont désignés pour participer aux rencontres et travaux du comité de riverains. Advenant le cas où plusieurs riverains auraient mentionné leur désir de participer au comité, ces derniers étaient invités à sélectionner entre eux le représentant. Tous les représentants ont été désignés avant la fin de la soirée.
- Le compte rendu des réunions du comité de riverains sera disponible 48 heures après la rencontre.
- La première rencontre du comité de riverains aura lieu d'ici deux semaines.

